



Appel à prestataire pour Ateliers de français MOUS Résorption des bidonvilles

Contexte :

Grenoble-Alpes Métropole, à travers une Maîtrise d'œuvre Urbain et Sociale (MOUS), pilote une mission de résorption des Squats et bidonvilles.

Cette mission se décline par deux approches complémentaires :

D'une part, le travail sur les terrains dans une démarche d'aller vers pour la connaissance des familles présentes sur les campements, l'orientation et l'ouverture des droits.

D'autre part, le Dispositif d'Insertion propose à des ménages issus des campements un accompagnement social, emploi et logement renforcé couplé à un hébergement mis à disposition.

Cet accompagnement doit permettre à terme l'accès à un logement autonome et un relais vers le droit commun.

L'entrée dans le dispositif d'insertion de la MOUS est conditionnée par l'autorisation administrative de travailler et par conséquent les personnes accompagnées sont issues de l'union Européenne.

Sur le territoire de la métropole les personnes européennes présentes sur les squats ou bidonvilles sont quasi-exclusivement roumaines, issues de la communauté Rom.

L'apprentissage du Français est déterminant dans les parcours d'insertion et la sortie de situations précaires.

Or, de multiples freins à l'apprentissage sont observés et l'équipe de la MOUS souhaite proposer des ateliers, pour les personnes sur les sites ou hébergées dans le dispositif d'insertion, afin d'avoir une offre adaptée aux besoins spécifiques de ces personnes.

Une part importante des personnes concernées n'ont pas ou très peu été scolarisées dans leur langue natale et sont donc en situation d'analphabétisme.

L'analphabétisme induit un fonctionnement cognitif différent de celui induit par la scolarisation, notamment dans le rapport à l'espace, au temps et au langage. Ainsi, les adultes en situation d'analphabétisme requièrent une adaptation des processus d'apprentissages.

D'autre part, les femmes ayant un enfant en bas âge en garde au quotidien ne peuvent s'engager dans des cours de Français en raison de leurs contraintes. Dans ce cas, la création d'un atelier adapté à la présence des jeunes enfants conditionne l'accès à l'apprentissage du Français.

L'atelier linguistique proposé au sein de la MOUS sera un « premier pallier » dans l'apprentissage de la langue Française permettant de disposer de bases et rendre leur parcours d'insertion sociale et professionnelle plus rapide.

Raison d'être et missions principales de la formation

Objectif Général

S'approprier l'environnement social et culturel par l'amélioration de la maîtrise de la langue française et par un développement de l'autonomie personnelle et citoyenne contribuant à une insertion sociale et professionnelle.

Objectifs opérationnels

- Développer la capacité de communication orale et permettre l'acquisition de compétences de base au regard de l'objectif cité ci-dessus

- Favoriser l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne : exprimer un besoin, prendre un rendez-vous, demander son chemin, aller chez le docteur, comprendre une information simple à l'école des enfants ...
- Améliorer l'efficacité des rendez-vous avec les intervenants sociaux

Missions de l'intervenant

- Assurer la coordination pédagogique des ateliers de français MOUS

Recueillir les besoins spécifiques du groupe

Elaborer un programme pédagogique trimestriel/annuel, élaborer et conduire des projets pédagogiques.

- Animer des ateliers d'apprentissage du Français

Préparation des ateliers en face à face, seul-e, avec des intervenants et/ou l'équipe de travailleuses sociales.

Evaluation des compétences linguistiques et sociales des apprenants

Entretien de bilan avec les apprenants

- Participer à des temps d'échanges avec l'équipe de la MOUS et à l'évaluation de l'action.

Modalités pratiques de la formation

Le nombre de participants pourra fluctuer légèrement compte tenu de la situation des personnes et, plus spécifiquement, des modalités d'entrée et sortie du Dispositif d'Insertion

Le format des sessions devra permettre d'intégrer de nouveaux participants au fil des besoins.

Les ateliers seront destinés aux personnes en situation d'analphabétisme.

Il est envisagé de constituer 3 groupes avec une jauge de 8 participants max par groupe.

Les séances se dérouleront dans les locaux de Grenoble-Alpes Métropole sur le site de « Prémalliance » (47 Avenue Marie Reynoard à Grenoble).

Des séances avec un groupe de mères auront lieu à la ludothèque et constitueront un apport complémentaire à un projet spécifique sur la parentalité. Ces ateliers se dérouleront avec la participation d'une travailleuse sociale du dispositif d'insertion de la MOUS et pourront inclure des interventions de partenaires.

Calendrier prévisionnel et Volume de formation

La session de formation se déroulera selon le calendrier scolaire (de Septembre à juin) avec une phase expérimentale sur le dernier trimestre de l'année 2021.

Les séances auront lieu à raison de 2h/sem pour chaque groupe.

Soit un volume horaire estimé de 78h pour la période d'expérimentation (6h d'intervention sur 13 semaines).

Profil souhaité

- Diplôme en FLE
- Diplôme en didactique Illettrisme et Alphabétisation serait apprécié
- Capacité à monter et conduire des projets
- Capacité à travailler en équipe
- Aisance relationnelle
- Respect de la confidentialité

Réponse à l'appel à intervenants

Calendrier : Réponse avant le 20 septembre 2021 à adresser par mail à anais.vigneron@grenoblealpesmetropole.fr et jerome.grand@grenoblealpesmetropole.fr

Le dossier devra comprendre :

- Une description du profil de l'intervenant : formation, parcours, références...
- Une proposition pédagogique adaptée au contexte
- Une proposition tarifaire indiquant notamment un coût horaire et d'éventuels frais annexe

L'intervenant réalisera la mission sous forme de prestation et devra à ce titre être en mesure de facturer ses interventions.